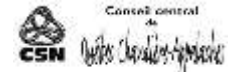


Entraide en milieu de travail

Un choix, une priorité!

Septembre 2016



Pauvreté chez les travailleurs

Le travailleur pauvre est celui qui cumule à la fois conditions de travail précaires et conditions de vie précaires, deux situations parallèles qui incitent aux problématiques à long terme.

Dans les années 50 et 60, lorsque nous entendions parler de pauvreté, nous faisons référence à des personnes sans emploi.

Aujourd'hui, la réalité est toute autre : la pauvreté atteint également les travailleuses et les travailleurs qui sont sur le marché du travail, mais dont le revenu individuel ou familial ne réussit plus à subvenir à leurs besoins et à ceux de leur famille.

emplois réguliers d'autrefois étaient souvent des postes sans fin d'emploi prévue ou même des emplois à vie, les nouvelles conditions des travailleurs ne correspondent plus du tout à cette réalité. Les emplois créés sont souvent atypiques et favorisent la précarité, l'insécurité et le manque de stabilité.

L'expression travailleurs pauvres (« working poor » en anglais) désigne des personnes qui ont un emploi pour la majorité de l'année, mais qui demeurent dans la pauvreté.

Lorsque le coût de la vie augmente, allant du loyer au panier d'épicerie, le travailleur pauvre perd davantage son pouvoir d'achat. La perte du pouvoir d'achat alimentaire pour ces personnes est quelque chose de désastreux; dans la mesure où c'est la capacité de bien se nourrir qui est mise à mal. Les besoins essentiels se retrouvent donc lésés pour laisser place au mode survie.

Il faut comprendre que le monde du travail n'est plus du tout ce qu'il était. Alors que les

La hausse des inégalités apparaît redevable à cause de la distribution déséquilibrée des gains d'emploi entre les familles les plus favorisées et les familles pauvres. Travailler doit être une valorisation pour chacun d'entre nous afin que nous puissions faire nos choix, car vivre avec des dettes, s'appauvrir au quotidien n'est certainement pas une option envisageable!

Isabelle Larouche

Précarité et pauvreté à l'emploi, des faits inquiétants

•••

Que ce soit au Québec, au Canada et dans d'autres sociétés occidentales, on a observé au cours des deux dernières décennies une tendance à la diminution du taux de la pauvreté générale et une tendance inverse, à la hausse, chez les salariés (Béroud *et al.*, 2007-2008 : 199 ; Hirsch, 2006).

Contrairement aux années 1970 et 1980, le problème principal n'est plus la dépendance de l'aide sociale, mais le fait d'être pauvre malgré l'occupation d'un emploi rémunéré (Jenson, 2004).

Cette nouvelle forme de pauvreté touche en particulier les personnes peu scolarisées, les femmes monoparentales, les jeunes travailleurs, les nouveaux immigrants et les autochtones (Picot et Myles, 2005 ; Ulysse, 2006 ; Heisz, 2007 ; Fleury, 2007 ; Picot, Hou et Coulombe, 2007).

Définition et statistiques



Le gouvernement du Québec définit le travailleur pauvre comme un individu démontrant un effort de travail considérable durant toute l'année, mais dont le revenu familial se situe sous le seuil de faible revenu. Cependant, ce travailleur n'est pas nécessairement un travailleur à faible revenu si l'on considère que ses besoins sont comblés non seulement à l'aide de son propre revenu, mais aussi grâce à celui d'autres membres de sa famille.

Selon les données de Statistique Canada, les travailleurs pauvres se retrouvent majoritairement dans les secteurs de la vente en gros et au détail, de la restauration, du travail de bureau et de l'exploitation des ressources naturelles.

Dans une proportion de 80,1 %, les travailleurs dont le revenu tombe en deçà du seuil de pauvreté font face à trois grandes difficultés : le chômage, le faible revenu et l'emploi à temps partiel involontaire.

Entre 1976 et 2003, l'emploi total a augmenté de 50 % au Canada, mais avec une augmentation de 120 % pour l'emploi à temps partiel et de 100 % pour le travail autonome (Stephenson et Emery, 2003).

Comment s'en sortir?

Continuer les luttes et les débats de société contribueront à améliorer les conditions de travail pour tous.

Tout le monde paie pour les gens qui sont pauvres. Il ne faut pas se mettre des œillères, bien au contraire! Il faut prendre notre responsabilité en tant que société et regarder comment nous pourrions apporter des solutions. Lorsqu'une personne est pauvre, elle risque davantage d'être malade, de s'isoler, de vivre des problèmes physiques et psychologiques, de commettre des gestes irréparables pour subvenir à ses besoins et cela engendre des frais pour tous. C'est en luttant ensemble pour favoriser davantage de travail à temps complet avec une rémunération décente, avec des conditions de travail adéquates que nous pourrions développer une économie saine et un environnement agréable, où il fait bon vivre. Ensemble nous pouvons faire bouger les choses!

Ressources

Centre-Femmes de Beauce

418 227-4037

www.centrefemmesdebeauce.org

Fripe.com

418 688-5162

www.lafripe.com

Maison de la famille Saint-Ambroise

418 847-1990

Moisson Québec

418 682-5061

www.moissonquebec.com



Pour joindre la personne-ressource en Entraide, Isabelle Larouche
Téléphone : 418 647-5885 Courriel : isabelle.larouche@csn.qc.ca

Le comité de soutien est formé de : Robert Grace et Lynne Perreault.

Document produit par le Réseau Entraide en milieu de travail du Conseil central Québec-Chaudière-Appalaches (CSN).